L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 23 FEVRIER 1887. 60me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 23 FEVRIER 1887

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes-Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Le projet de loi des pensions et le veto du Président des Etats-Unis.

Nous ne connaissons rien de grand comme les services rendus au pays; rien de digne du respect de tous, des récompenses publiques, comme les hommes qui ont risqué leurs existences pour l'honneur du drapeau. S'il n'y avait pas, aux Etats-Unis comme ailleurs, une loi pour pensionner les vétérans et les invalides, on devrait l'établir. De même aussi, on ne saurait célébrer avec trop d'éclat les événements glorieux de l'histoire et la mémoire des hommes qui ont illustré un Etat, qui ont fait sa grandeur, qui lui ont conquis les libertés dont il jouit.

Mais encore faut-il que les renommées auxquelles on fait fête soient pures; que les services que l'on vante, au nom desquels on réclame une indemnité, une pension, soient réels. On doit, à tout prix, empêcher que le patriotisme, le dévouement, deviennent l'objet de la spéculation, de la fraude et une source de ruine.

Le peuple qui laisserait ainsi frelater, adultérer les plus grandes idées, les plus nobles sentiments, serait à plaindre, et nous devons remercier le premier magistrat de la République d'avoir essayé d'arrêter cette tendance. Espérons qu'il y réussira. Nous savons bien que le comité des pensions—puisque c'est lui qui a rédigé le premier rapport sur lequel la Chambre a voté—maintient ses chiffres et demande que l'on ne tienne aucun compte du veto de M. Cleveland, mais il est à croire que les représentants feront de sérieuses réflexions avant de sanctionner des fraudes monstrueuses, évidentes. Il est prouvé, aujourd'hui, que les cadres des vétérans et de leurs veuves, au lieu de diminuer avec le temps, n'ont fait qu'augmenter. A mesure que l'âge ou les infirmités ont enlevé les hommes qui avaient droit à une pension, leur nombre a grossi sur les rôles. Il s'est établi, dans l'Union, une légion d'agents qui circulent dans le pays et recrutent partout des titres de pension. Peu leur importe la justice ou l'injustice des réclamations : toute la question, pour eux, est de tirer du Trésor les plus fortes sommes possibles. Ils se font un superbe revenu, aux dépends de l'Etat, qui voit ainsi se dissiper le plus clair des excédants de son budget annuel des recettes et qui, malheureusement, a payé, jusqu'à présent, les yeux fermés. Les pétitions frauduleuses arrivent par milliers par dixaines de milliers à Washington, et s'y font impunément enregistrer. On est effrayé du nombre de celles qui se sont accumulées dans les bureaux. Les arrérages seuls ont atteint le chiffre de $20,000,000 qui sortiraient, tous les ans, de la caisse publique, et dont le total ne ferait, avec le temps, que grossir, au lieu de diminuer, si l'on n'y mettait bon ordre.

Un représentant—le général Warren—qui a étudié à fond la question, estime ainsi ce que la guerre a coûté et menace, au train dont vont les choses, de compter dans l'avenir. D'abord, $3,500,000,000, que l'on a reconnus, tout d'abord, et qui constituent, depuis plus de vingt ans, la dette de l'Union. A cela il n'y a rien à dire.

Il s'est glissé d'énormes fraudes durant la lutte; il y a eu des spéculations honteuses; des vols nombreux se sont commis. Dans le désarroi où se trouvait l'administration, pendant la tourmente de la guerre civile, ces malfaits s'exécutaient, s'exécutent. Le pays s'est engagé, d'honneur, à tout payer, et il a tenu fidèlement sa parole. Sous ce rapport, les Etats-Unis peuvent servir d'exemple à beaucoup d'autres nations qui se croient plus ordonnées et mieux administrées qu'ils ne le sont. Voici qui est à blâmer et contre quoi l'on ne saurait protester trop énergiquement. Il a été déboursé, depuis la fin des hostilités, depuis l'existence de la législation sur les pensions, trois milliards trois cent million, pour des vétérans dont une bonne partie n'existaient plus ou n'avaient jamais existé, et à des veuves encore plus problématiques que leurs prétendus maris. Si l'on n'arrête pas, immédiatement, ces odieux abus, il faudra verser encore une somme au moins égale—c'est-à-dire trois autres milliards trois cent millions de dollars—de sorte que le total final s'élèverait à dix milliards de dollars—cinquante milliards de francs. On reste épouvanté devant ces chiffres.

On s'habitue à tout, dans ce monde : avec le temps, les choses les plus scandaleux finissent par se faire accepter, presque légitimer. On en est arrivé, dans le comités des pensions, à considérer le drainage opéré aux dépends du Trésor, comme une façon toute simple, toute naturelle, de faire rentrer dans la poche du contribuable l'argent qu'il a payé sous forme d'impots. "Les recettes de l'Etat retournent ainsi, par petites sommes, dans la poche du peuple et y circulent, pour faire marcher le commerce, imprimer plus de mouvement aux affaires." On croit rêver, en entendant un pareil raisonnement.

Il n'y aurait à cela que demi-mal, si le pays, trop riche, ne savait que faire de son argent, mais ce que l'on appelle aux Etats-Unis un excédant, n'en est réellement pas un. Ce n'est qu'un leurre, à l'aide duquel certains politiciens, en quête d'une popularité malsaine, ou obéissant à une avidité coupable, abusent de leurs électeurs. Si le Trésor regorge d'un argent inutile, qu'on diminue l'impôt, qu'on allège les charges pesantes du contribuable; mais qu'on ne mette pas en avant l'infâme prétexte de récompenses à distribuer à des vétérans dont une bonne partie dorment, depuis longtemps, dans la tombe.

L'excédant dont on parle, n'est qu'une tromperie, avons-nous dit. Il n'existerait pas, si l'Etat votait, chaque année, les fonds nécessaires pour exécuter les travaux dont dépendent l'honneur et la prospérité de l'Union. N'y a-t-il pas la navigation de la grande Vallée du Mississippi à améliorer, la sécurité à donner aux propriétés riveraines, sur une étendue de 15,640 milles ? N'y a-t-il pas à relever les anciennes fortifications de nos côtes — fortifications qui tombent en ruine ; à en construire de nouvelles, là où elles font défaut ? N'y a-t-il pas à doter le gouvernement d'une marine militaire qui n'existe pas ? Au lieu de jeter l'or et l'argent sortis de la poche du peuple dans le gouffre sans fonds des pensions, ne vaudrait-il pas mieux l'employer à des travaux indispensables, comme la loi le veut, comme l'exige le pacte conclu entre les gouvernants et les gouvernés ?

On ne saurait donc trop applaudir aux résistances qu'oppose le Président Cleveland aux prodigalités scandaleuses de certains membres du Congrès. Ici encore, nous le retrouvons, tel qu'il s'est annoncé dès le premier jour, l'ennemi de la fraude, du désordre administratif. On aime à constater, dans un chef d'Etat, la correction parfaite dans l'attitude, la droiture constante dans les intentions, la persistance inébranlable dans la poursuite du bien. Tous les vrais démocrates, au sein comme en dehors du Congrès, devraient soutenir son veto et acclamer l'homme qui a le courage de résister aux abus, aux dilapidations, quels qu'en soient l'origine et le but. Nous espérons qu'il se trouvera une tête forte majorité, à la Chambre, pour maintenir, par son veto, l'acte honnête et patriotique de notre premier magistrat.

LOUISIANE.

Le South, Plaquemines, paroisse Iberville, du 19 février :

M Thompson, propriétaire de l'habitation Texas, était ici, mercredi; il nous a parlé, en termes les plus encourageants, des récoltes. Il en est de même des autres planteurs que nous avons vus.

—Le Maire emploie de nombreux ouvriers dans nos rues; nous avons donc l'espoir de voir nos voies publiques en bon état. Que l'on songe surtout à certains fossés qui exhalent une odeur insupportable.

—Les trous d'égouts qui existaient dans les levées, près de l'embouchure du bayou Plaquemine, ont été bouchés par ordre du maire Hébert. Cette partie de nos levées a été ainsi améliorée et ne présente plus de dangers, malgré la crue dont nous sommes menacés.

On devrait aussi établir des pilotis au pied de cette même levée; ils serviraient de base au revêtement en bois, dont elle a besoin.

—Nous avons eu le plaisir de rencontrer le major H. B. Richardson, chef du bureau des ingénieurs de l'Etat; le capt. John A. Grant, administrateur général du chemin de fer du Texas; M. Wm Bradburn, premier sous-ingénieur de la même ligne. Ils faisaient une tournée d'inspection des levées, depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'à la Rivière Rouge. "Il y a, nous ont-ils dit, une tranchée dangereuse, à l'habitation Last Hope, et sur celle de Dunboyne, en haut de notre paroisse. On a pratiqué quelques chemins à travers les levées ; il faudrait les supprimer. Les travaux en sont affaiblis et ont moins de sécurité.

Les ingénieurs déclarent qu'ils sont opposés à ce qu'on fasse des tranchées dans les levées, quel qu'en soit le but. Ils voudraient qu'on établît des tuyaux en fer, au lieu de fossés en bois, pour irriguer les champs de riz, et la Législature persiste à permettre que l'on fasse directement pénétrer les eaux du fleuve dans les terres.

Après avoir inspecté la levée Aloysia, ils ont dit que l'entrepreneur avait promis plus qu'il ne pouvait tenir. Ils ne semblent pas satisfaits des travaux.

Le capt Grant nous a dit que les travaux marchaient rapidement sur le chemin de fer Texas and Pacific; il croit que, l'automne prochain, les trains pourront faire cinquante milles à l'heure.

Nous pensons, nous-même, que le chemin pourra être classé au rang des meilleurs, dans quelques mois.

Le capitaine a fait de celui de la Vallée du Mississipi, un chemin de premier ordre : il a plus contribué à préserver les terres riveraines des inondations, que qui que ce soit avant lui.

—Les bois de construction et les merrains sortant de nos scieries, sont expédiés à l'Ouest, avec la rapidité de la vapeur. Cette industrie a pris, depuis quelques années, des développements immenses, presque fabuleux.

En 1865, on ne débitait, pas, dans notre paroisse, plus de 5,000 pieds par jour ; on en fait dix fois plus aujourd'hui. En outre, on scie, par jour, plus d'un demi million de merrains. Le capital employé par nos six scieries est considérable. MM. Wehler et fils possèdent trois scieries, qui font une dépense de $110,000 par an. Ces messieurs sont les premiers industriels de notre région; ils ont fait faire à leurs établissements un progrès incroyable. C'est à eux que notre paroisse doit son renom et sa prospérité.

Après eux, vient la compagnie "Plaquemine Lumber and Shingle", qui a deux scieries, sous la surintendance du président J. S. Knowlton, un des plus habiles hommes d'affaires de l'Etat. Elle fait pour plus de $100,000 de transactions par an.

Nous plaçons en troisième ligne la compagnie Carpenter-Ely, qui est une des meilleures scieries de la Louisiane. Nous ne connaissons pas le chiffre de ses affaires.

On peut dire que ces trois établissements versent, tous les ans, $250,000 dans notre localité et ses environs.

Un grand nombre d'ouvriers habiles sont constamment occupés ici, et l'argent qu'ils y dépensent, enrichit notre population. C'est là, surtout, ce qui cause le mouvement que l'on constate dans notre localité.

Voici où sont expédiés tous les bois travaillés dans nos scieries :

Les plus grandes demandes viennent du Nebraska, du Kansas, de l'Iowa, du Michigan, de l'Ohio, du Texas, du Tennessee. Dans quelques jours, MM. Carpenter, Ely et Cie expédieront, par barge, de notre paroisse, un million et demi de bardeaux. C'est la première expédition des quinze millions — commandés par M. Joseph Rathbone et Cie, de Chicago. Nous devons ajouter que personne n'a autant contribué que le Dr. Carpenter, de notre ville, à introduire l'usage des bardeaux de cyprès dans les Etats de l'Ouest. Le docteur est un homme d'énergie et d'initiative ; il fabrique, dans sa scierie, vingt mille bardeaux, par jour—un million deux cent mille par semaine. La demande de bardeaux dépasse, de beaucoup, les ressources de nos scieries, et nous pouvons prédire que, bientôt, nous aurons plusieurs autres établissements du même genre sur les bords du bayou Plaquemine, au-dessous de l'Habitation Crescent, propriété de M. Dardenne. A partir de ce point jusqu'au Village Indien—couvrant une distance de quatre milles—se trouve le meilleur site de l'Etat pour la fabrication des bardeaux et des bois de tonnellerie. Il y a là un cours d'eau navigable, de 20 à 30 pieds de profondeur, qui communique avec toutes les rivières et bayous navigables du Sud-Ouest de la Louisiane. Nulle part on ne trouve autant de facilités de transport.

—Le sénateur Gibson a non-seulement fait élever le bill des améliorations au fleuve de $1,200,000 à $1,500,000 dans le comité du Commerce, mais il a obtenu, de plus, $40,000 pour le fleuve à l'Aquenne. Il s'attend à de l'opposition de la part de la Chambre, mais il espère en venir à bout.

—Marié, à Bayou Paul, par le Rév. Père Lavalle, M. John Danos à Mlle Hermine Porter, fille de notre concitoyen Joseph Porter. La cérémonie a eu lieu au milieu d'une réunion de parents et d'amis.

Le *Fermier Louisianais*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 19 février :

De toutes parts, nous recevons les nouvelles les plus encourageantes des récoltes. L'hiver exceptionnellement doux, beau, sec, que nous avons eu, a permis d'activer des travaux qui, ordinairement, à l'époque où nous sommes, sont encore à exécuter. Donc, partout la terre est labourée, hersée, plantée, etc—ce qui fait présager, à moins de saisons excessivement contraires, une année d'abondance. Puisse-t-il en être ainsi, car, Dieu le sait ! nous en avons le plus pressant besoin.

Le Democrat, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 19 février :

Depuis 1882, aucune saison ne s'est ouverte sous d'aussi heureux auspices pour les planteurs. La venue hâtive du printemps, après un hiver exceptionnellement doux, a permis à la semence des cannes de rester dans un état parfait de conservation. Quant aux souches, elles sont aussi saines qu'on peut le désirer.

La canne est sujette à toutes les vicissitudes du temps, durant les deux saisons de la croissance et de la récolte ; il n'est donc possible de savoir quel sera le résultat final, que fort avant dans l'année.

Il y a, pourtant, un immense avantage pour la plante, à être confiée, de bonne heure, à la terre ; elle croît plus à l'aise et peut, par conséquent, rendre plus de sucre, si le temps ne lui est pas trop défavorable ; elle a plus de force de résistance contre les sécheresses de l'été.

—Les souches ont été, partout, élevées ; elles sont en bon état.

—On nous dit que les bateaux qui vont et viennent sur notre bayou, font de splendides affaires.

—Les trains du chemin de fer Texas Pacific marchent avec une régularité parfaite, depuis deux semaines. C'est la conséquence des réparations que l'on a faites à la voie. Les travaux sont poussés avec une grande activité. Nous aurons, bientôt, un chemin de premier ordre, d'ici à la Nouvelle-Orléans. Les populations en seront très reconnaissantes à la Compagnie.

—Les dernières nouvelles nous annoncent une hausse générale sur le parcours du fleuve, mais rien, jusqu'à présent, ne fait appréhender une inondation. Il serait, cependant, prudent de prendre des précautions. Les propriétaires riverains devraient examiner avec soin, les levées, afin de consolider les endroits faibles et de fermer les tranchées pratiquées pour les rizières.

—Dans un mois ou deux, les champs, les chemins, tous les endroits accessibles, seront parcourus par les chasseurs qui tendent des filets, des pièges, pour prendre les oiseaux. On annonce déjà que l'on en fera un grand commerce et que les ventes auront lieu à des conditions très avantageuses. Le jury de police devrait prendre des mesures pour arrêter la guerre aux volatiles, qui sont, non seulement un ornement pour nos campagnes, mais aussi et surtout, préservent nos récoltes des ravages des insectes malfaisants.

Les oiseaux qui sont le plus en demande, sont précisément ceux qui rendent le plus de services et sont les meilleurs auxiliaires des fermiers; ils méritent, par conséquent, d'être protégés par nos autorités municipales.

Le Sugar Planter, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 19 février :

Le Gouverneur McEnery vient d'adresser la circulaire suivante aux présidents des jurés des paroisses qui peuvent avoir à souffrir des inondations :

"Messieurs, tout indique qu'il y aura une forte hausse du Mississippi, cette année. La loi remet le soin, la protection, l'inspection locale des levées aux jurés de police dans les districts de levées. Je vous prie, respectueusement, de réunir, s'il est nécessaire, les jurés de police en séance spéciale pour aviser aux mesures énergiques à prendre—en vue de protéger les levées et de les préserver des inondations. Celle qui va de l'Aquenine au New Texas Landing exige une attention toute particulière. On devrait y établir des patrouilles, qui y feraient le service, jour et nuit. L'Etat est dans l'impossibilité de garder les levées depuis la ligne de l'Arkansas jusqu'au Golfe, mais sur les points désignés comme les plus exposés au danger, il se fera un devoir de venir au secours des paroisses riveraines, dans la mesure de ses moyens."

Italie.

La *Tribuna*, relevant les appréciations des journaux étrangers, au sujet des événements de Massaouah, fait les réflexions suivantes :

"La *Gazette de Cologne* relève avec une complaisance mal dissimulée les difficultés topographiques et militaires d'une campagne en Afrique. Voilà donc ce qu'écrit l'organe du notre grand ami le chancelier allemand, l'organe qui proclamait le coup de Robilant le grand restaurateur du prestige italien dans le monde.

"En présence des articles de journaux autrichiens et allemands, ainsi que des sympathies que nous témoigne la presse française, nous voyons démontré ce que nous répétons depuis trois ans, c'est-à-dire que nos ennemis les plus implacables se trouvent en Autriche et en Allemagne, où nos grands hommes d'Etat cherchent l'avenir et le salut de l'Italie."

De son côté, le *Diritto* apprécie comme il suit la politique étrangère du comte de Robilant :

"La politique de grande puissance à laquelle M. de Robilant faisait allusion au Parlement n'est autre que la politique voulue par M. de Bismarck pour l'Italie.

"On disait cela avant l'arrivée de M. de Robilant à Rome, et la courte gestion de son ministère a confirmé cette opinion.

"Les alliances favorisées par M. de Robilant sont uniquement basées sur le sacrifice de notre situation dans l'Adriatique et sur les prétentions assez problématiques de compensations territoriales au détriment de la France."

La *Tribuna* expose ainsi les résultats acquis et les conséquences probables de la politique extérieure du gouvernement italien :

"Nous avons vu en temps de paix les tristes conséquences du sacrifice de nos libertés antérieures au caprice de l'Autriche, de la soumission résignée à ses prétentions les plus intempérantes, et nous en verrons bien d'autres en cas de guerre.

"Nous devrions nous battre contre la Russie et contre la France probablement, pour obtenir — dans la meilleure hypothèse — le triomphe de l'influence autrichienne, ennemie de nos intérêts en Orient, le triomphe de l'hégémonie allemande, ennemie de notre civilisation en Europe.

"Qu'aurons-nous en échange ?

"Peut-être une dérisoire rectification de frontières !"

M. Crispi, un des chefs de l'opposition italienne, a adressé au *Rappel* la note suivante :

Rome, le 5 février 1887.

Monsieur le rédacteur du *Rappel*.

Je lis quelques mots qui me concernent dans le *Rappel* du 4 février.

Si vous me connaissiez de plus près, si vous saviez les particularités de ma vie, vous ne vous associeriez pas au vulgaire des écrivains qui me calomnient en me traitant de gallophobe.

Quoique je vive sous un gouvernement monarchique, la démocratie ne peut avoir un soldat plus fidèle que moi.

Des principes que j'ai toujours professés, le premier est le devoir que nous avons tous de respecter la liberté et l'indépendance des peuples.

J'ai parlé à la Chambre en ce sens, et je vous défie de trouver dans mes discours une seule parole non empreinte d'affection pour la France.

La France et l'Italie se perdraient en étant ennemies l'une de l'autre.

Leur amitié tournerait au bénéfice de leurs institutions, et les patriotes des deux pays seraient coupables de lèse-civilisation s'ils entretenaient les discordes et les ressentiments entre les deux peuples.

Faites de ma lettre l'usage que vous croirez bon d'en faire.

Votre très dévoué,

CRISPI.

On lit dans le *Bollettino delle Finanze, Ferrovie et l'industrie* :

"L'industrie cotonnière a pris, depuis dix ans, de grands développements en Italie. En 1877, l'importation des cotons bruts était de 200,000 quintaux ; en 1886, elle a atteint 800,000 quintaux. L'exportation n'est pas restée en arrière : en 1877, elle ne représentait que 7,000 quintaux ; actuellement, elle s'élève à 135,000.

"La filature n'est pas dans de moins bonnes conditions ; il n'y a que le tissage qui ne prospère pas. Non seulement l'importation des tissus de coton étrangers ne diminue pas ; mais elle a plutôt tendance à s'accroître ; environ dans la proportion de 20,000 quintaux par an.

On écrit, de Rome, le 7 février, au *Journal des Débats* :

Les journaux s'occupent de la lettre fort extraordinaire, adressée au nonce de Munich par le cardinal Jacobini. Le *Popolo romano* est aujourd'hui le seul journal qui ne voit pas le cardinal exprimer l'espoir d'obtenir le concours de l'empire allemand pour améliorer la situation du Saint-Siège. Le *Popolo romano* est très naïf, ou plutôt il feint de l'être, car il n'est rien moins que naïf.

"Léon XIII a cessé de dire que la situation que lui fait l'Italie était intolérable. Que le Pape ait raison, c'est à discuter ; mais il est sûr qu'il le dit, et certainement il le pense. Quand on est ou quand on se croit dans une situation intolérable, on fait ce qu'on peut pour en sortir et on prend les auxiliaires qu'amènent les événements. Il n'y a rien là qui doive surprendre.

"Il est vrai que l'*Opinione*, de son côté, affirme que la situation du Pape est excellente et que son sort est digne d'envie. C'est parce qu'il est débarrassé de son pouvoir temporel, qu'il peut parler librement comme il le fait.

"Il peut y avoir du vrai dans ce raisonnement. Toutefois, les sermons que les journaux et les orateurs du parti modéré adressent au Pape pour lui faire entendre que, en lui enlevant le soin de ses Etats, on lui a rendu un grand service, cet quelque chose d'un peu ridicule. Il est clair que le Pape n'est pas convaincu le moins du monde par ces raisonnements, quelque beaux qu'ils soient. Cela rappelle un peu trop l'histoire du guillotiné par persuasion.

Allemagne—M. Windthorst ; entrevue et discours.

Le rédacteur de l'*Evénement* de Paris, rapporte l'entretien suivant, qu'il a eu, tout récemment, avec M. Windthorst :

Je sonne à la porte du No 172, une maison bourgeoise, et je demande M. le député Windthorst.

—Son Excellence habite au deuxième.

—Est-il chez lui ?

—Je l'ignore.

Sur cette réponse, peu compromettante, je grimpe l'escalier en colimaçon et j'arrive au deuxième étage. Nouveau coup de sonnette. Un petit jeune homme en veston vient ouvrir.

—Son excellence M. Windthorst est-il visible ? demandai-je, mis au courant des usages allemands par le portier.

Le petit jeune homme ne répondit pas, prit ma carte et disparut. L'attente fut courte. Deux minutes après, on m'introduisait dans un salon d'une simplicité excessive, un intérieur bourgeois des plus modestes, avec des meubles en acajou recouverts de velours vert râpé par un long usage ; pas un objet d'art ; à peine deux ou trois vieilles gravures sur les murs.

M. Windthorst, débout au milieu de la pièce, m'attendait déjà.

En voyant ce petit vieillard, ma première pensée fut de me demander si vraiment c'était bien le redoutable adversaire du chancelier.

Petit et vieillot, presque complètement chauve, à part trois ou quatre mèches blanches égarées sur la tête, vêtu d'une douillette de soie noire descendant jusqu'à terre et pinçée comme une doublure de onaie, il s'avança à ma rencontre en tenant à la main sa petite calotte de velours noir, ornée d'une grecque en soutache d'or effilochée.

Bismarck pourrait l'écraser avec son petit doigt, et il doit être profondément intéressant de voir et d'entendre les luttes oratoires de ces deux hommes si dissemblables.

"Je parle mal le français, me dit M. Windthorst, mais je le comprends quand on le parle lentement."

C'est donc dans un langage franco-tudesque que notre conversation eut lieu. J'employais un allemand déplorable et M. Windthorst se servait d'un français peu correct. Notre bonne volonté mutuelle et la très grande courtoisie du député catholique suppléaient à l'excellence de notre langage, et voici le résumé avec la fidélité la plus absolue ce que m'a dit M. Windthorst. Pas plus qu'en racontant mes autres entretiens, je ne fais de commentaires.

—Ce n'est pas nous, me dit-il, qui voulons la guerre ; le peuple allemand la redoute, et seul dans notre pays le parti militaire, à la tête duquel se trouve M. de Bismarck, ne serait pas fâché de l'avoir ; mais tous vos préparatifs sont faits en vue du but de leur attaquer, et vous êtes absolument poussés par vos idées de revanche.

Toutes les mesures prises par l'Allemagne ne sont que des mesures de prudence. Le monde officiel, j'en suis convaincu, ne veut pas la guerre, mais serait prêt à l'accepter si la provocation venait de la France.

Outre ces dépenses,—2 millions 283 mille francs pour la reconstitution du matériel militaire, 191 millions pour le ministère de la guerre (y compris les 86 millions relatifs au nouvel armement), 30 millions pour la marine et 54 millions pour les travaux publics,—toutes ces dépenses, disons-nous, ont été votées à mains levées, sans discussion, sans contestation, sans qu'un seul député osât manifester son opposition.

Nous applaudissons, d'ailleurs, au patriotisme de cette attitude des représentants de la France.

C'est bien la réponse qu'il convenait de faire aux articles de la *Post* et aux fulminations divagations des chauvins allemands.

Nous avons vu aussi avec plaisir que personne n'ouvrait osé rééditer à la tribune les articles de M. de Cassagnac et d'autres journalistes de la Droite, qui ne craignent pas de se joindre à M. de Bismarck pour inviter M. le général Boulanger à donner sa démission....

Mais il y a en pis encore que ces attaques persistantes contre le ministre de la guerre.

Le *Soleil*, organe avoué des princes d'Orléans, a paru, hier, avec un article de M. Vacherot, où nous relevons ces lignes :

"M de Bismarck ne cela laisera-t-il pas aller à l'idée que, tôt ou tard, il faudra en venir aux coups de canons, ne qu'il *tout bien considérer, l'Allemagne aurait plus de chances de succès avec notre armée, et surtout notre gouvernement actuel, qu'avec une autre armée et un autre gouvernement?*

L'invitation n'est guère déguisée, et il faut que M. de Moltke ait eu vent de ces dispositions, pour déclarer, dernièrement, à une députation électorale de conservateurs, ses compatriotes, en dépit des affirmations pacifiques de l'empereur, du chancelier et des diplomates allemands, que "la situation était des plus graves, et qu'il était autorisé à le faire connaître."

Et ce que M. Vacherot et ses amis du *Soleil*, qui fournissent ainsi des armes contre la France au chef de l'état-major général allemand, font partie de cette détestable Ligue des antipatriotes qui vient de lancer, dans toutes les directions, son manifeste aux conscrits, ou, au milieu d'excitations à l'assassinat, se détache ce mot d'ordre :

"Plus de frontières! Les frontières n'existent que dans des cerveaux bornés...."

Madame furieuse.

Lui : Voyons, Nounonne, pourquoi bouder, j'ai fait de mon mieux.

Elle : Si tu avais fait ce que je t'ai dit de faire, je ne serais pas réduite à boiter et à souffrir — il fallait aller à l'Etoile Rouge, comme je te l'avais recommandé.

Lui (repentant) : Nounonne, je jure que ça ne m'arrivera plus.

Elle : Combien as-tu payé pour ces bottes ?

Lui : Deux quarante-huit.

Elle : Mon bichon, tu seras toujours aussi bête ; pour une soixante-quinze tu aurais eu le même article à l'Etoile Rouge.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée à l'église St Augustin, à 7 heures du matin, samedi, 26 février, 1887, pour le repos de l'âme de feu CHARLES SOUPENNE. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

23 fév—3f

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 novbj—1anPP

LA BOTTE ROUGE!
—A l'enseigne de la—
BOTTE ROUGE
Coin des rues Ursulines et Dauphine.
Bottes, souliers et bottines,
A BON MARCHÉ.

GEORGE WAGNER.
11 déc—1 sem— 3 m—sam. dim. mer.

G. Léaumont,
Pharmacie homœopathique,
—Au coin des rues—
DAUPHINE ET DUMAINE.
Téléphone No 406. Nlle-Orléans.
8 août—1 an

PAUL PIGARD,
Importateur de vins fins et liqueurs, huile d'olive, vinaigre d'Orléans, moutarde de Dijon, moules et mornes à la Bordelaise, conserves en boîtes et en bocaux.
En magasin—non seulement les produits alimentaires importés mais aussi ceux du pays, tous de première marque.
Vous en saurez, arrivage de fromages frais. Vins de Californie sans goût de terroir. Porto à domicile sans frais.
66 Rue Royale.
19 jan—6m—mar jeu dim

L'ETOILE ROUGE. L'ETOILE ROUGE. L'ETOILE ROUGE.
L'ETOILE ROUGE.
— Le grand quartier général de tous les acheteurs de chaussures —
Les prix les plus bas — L'assortiment le plus grand.
Etant représentés sur tous les grands marchés manufacturiers nous sommes placés de façon à nous déclarer sans concurrence à la Nouvelle-Orléans. Venez et vous conviendrez, avec les milliers d'habitués de la maison, que le véritable bon marché est à
L'Etoile Rouge.
23 fév—3f

Avis aux contribuables.

Bureau du Board des Assesseurs de l'Etat
Paroisse d'Orléans.
Chambre No 15, Hôtel de Ville.

Toutes les personnes sujettes à des taxes sur une propriété quelconque, immobilière ou mobilière, sont par le présent avis notifiées, que conformément à la section 22 de l'acte 96 de l'année du revenu de 1882, les rôles d'assessment pour 1887 des divers districts d'assessment dans la paroisse d'Orléans, seront exposés à ce bureau durant une période de vingt jours, à partir du 1er jour de Mars au 20ème jour de Mars inclusivement pour inspection et correction.

Tous les contribuables sont invités à profiter de l'occasion qui leur est offerte pour faire connaître leurs objections à tous assessments et de s'assurer de l'exactitude de ceux ci ainsi que la somme du prélèvement.

(Signé) W. B. BROCKETT.
22 fév—10f

Avis.

M. ALBERT G. SAINT CYR, gradué de l'Ecole d'Agriculture de Grignan (France), demande à se mettre en rapport avec un propriétaire disposé à donner une propriété (à moitié). Fruits et legumes préférés. Adresser bureaux du journal. 22fév—

A VENDRE—10,000 ouvrages de droit, médecine et autres, neufs et d'occasion, en différentes langues aux librairies Gobineaux 2 et 42 Passage de la Bourse, bon marché. Achat de livres. 22 fév—1sem

Licences 1887, Licences 1887.

Ceux qui ont des licences à payer seront déclinquants le 1er mars et les pénalités comminées seront à raison de 2 pour cent par mois. L'attention est appelée sur l'acte No 83 de 1886.

Toute personne qui tiendra un "grog ou tippling shop", ou détaillera des liqueurs spiritueuses ou vivantes, sans avoir préalablement obtenu une licence du juri de police, des autorités de ville ou de village, sera sur conviction, punie d'une amende non moindre de cent piastres ni plus de cinq cents piastres; et à défaut du payement sera emprisonnée non moins de trente jours ni plus de quatre mois.

I. W. PATTON,
20 Trésorier, V. P.

LIQUIDATION POSITIVE

En conséquence de la mort de madame G. E. Duguy née Adèle Levy, le soussigné informe le public qu'a partir de ce jour, tout le contenu du magasin de fantaisie 117 rue Royale entre St Louis et Toulouse, sera vendu, sans égard au prix coûtant pour comptant.

3 fév—1m Mar Jeu Dim G. DUPUY.

Louisville & Nashville R. R. Co.

COMMENÇant le 16 février et jusqu'au 22 inclusivement, le train d'agrément fera le service entre la Nouvelle-Orléans et la Mobile pour l'agrément des visiteurs du Mardi Gras, partant de la Nouvelle-Orléans à 3 40 p m et arrivant à la Mobile à 9 30 p m. Le train quittera la Mobile à 3 30 a. m. et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 9 05 a. m.

J NOLAN, Gen'l Pass Agt. C. MARSHALL, Surintendant.
18 fév—3f

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.

VINS supérieurs de Californie que l'on trouvera toujours chez M. Forges 149 rue Royale ; surtout le célèbre vin de Kalon. Demandez-le à votre marchand de vins et prenez avec une demi bouteille vin ordinaire pour 5 cents de plus ou n'en demi bouteille du fameux To-Kalon. 17fév—1anPP

LIQUIDATION.

Me restant positivement des affaires, j'offre mes marchandises de la ville et de la campagne tout neuf et bien fait, à des prix défiant toute concurrence. Un escompte libéral sera fait pour le cash.

H. MAYEL,
17 fév—2m 20 et 22 rue de Chartres. Nlle Orléans.

CHAMPAGNE Rœderer.
200 Caisses Carte Blanche (marque verte)
200 " Grand Vin Sec (nouveau vin)
Va la demande croissante pour les vins secs, M. Louis Roederer a cru devoir en nous envoyer son Grand Vin Sec qui n'a pas de sucre.
Il a aussi abandonné la cire qui d'ordinaire pour couvrir les bouchons et emploie maintenant une feuille de plomb argentée.
A vendre par tonneaux marchands de liqueurs, restaurants et buvettes.
A. M. & J. SOLARI,
Agents pour le Sud.
Nous invitons tous les viticoles à venir examiner notre Vin de Gérocrière, Vins, Liqueurs et Cemerrose, qui est le mieux assorti dans le Sud.
Nous garantissons toutes nos marchandises et livrons franco de charroi à tous les débarcadères de la ville. 16fev—8f

CHAMPAGNE KRUG SEC.
KRUG SEC & CO REIMS
Vin d'une supériorité incontestable
—SEULS AGENTS—
BASSETTI & XIQUES.
— En vente chez —
SCHMIDT & ZIEGLER,
BURKE & THOMPSON,
F. HOLLANDER & CO.,
CLARK & MEADE,
POEHLMAN,
A. N. TOURNÉ,
Et autres.
12 déc—3m Dim Mar Jeu PP

DENTISTES.

EDOUARD J. de HART,
DENTISTE.
A transféré son bureau du No. 195 de la rue du Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

A. MOROY,
Dentiste,
A transféré son salon au No. 75 de la rue Royale. 1er no—1 an
Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Prix modérés.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
27 RUE DECATUR.

D. MERCIER'S SONS,
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et art les de toilette pour messieurs enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Cots des rues Dauphine et Bienville, à deux lieis de la rue du Canal. 2me district.
26fév 85—D Mar J—P

Soectacles, Bals, &c.

Théâtre de l'Opéra.
RUE BOURBON.
FRÉDÉRIC MAURZ ..... DIRECTEUR
Mercredi, 23 février, à midi,
Grande Matinée des Dames.
LA MASCOTTE
Mercredi, 23 février, à heures du soir,
Au bénéfice de M. DARMAN,
2me CLÉRION de COMMERVILLE,
Avec M. DARMAN dans le rôle de CASPARD qu'il a joué 272 représentations consécutives à Paris.
Comme intermède entre le 1er et 2e acte, grande scène de transformation
L'amour à tout âge.
22 fév—2f

ARTICLE XII